



Demande d'aide financière pour les activités sportives ou artistiques

Service Action Sociale

Caf de la Charente-Maritime – CS 90000 – 17073 LA ROCHELLE CEDEX 9

Votre enfant de 6 à 18 ans est inscrit dans une structure pour pratiquer une activité sportive ou artistique organisée par une association, une municipalité, un club affilié à une fédération ou assimilée

ET vous avez un quotient familial **(QF) inférieur ou égal à 800 €** à la date du dépôt de votre demande

Nom – Prénom : N° allocataire :

Adresse :

Tél : Email :

Célibataire marié(e) séparé(e) divorcé(e) veuf(ve)

Depuis le : Nombre d'enfants à charge :

Attestation à remplir par la structure :

Nom et prénom de l'enfant Date de naissance :

Nom de la structure.....

Adresse de la structure.....

Téléphone

Type de structure : Association Municipalité Club affilié à une fédération ou assimilé

Certifie que l'enfant est bien inscrit(e) à l'activité suivante :

Montant payé par la famille toutes aides déduites (Pass Sport, participation ce, CCAS...) :€

Fait à : le :

Signature et cachet de la structure (à défaut de cachet, joindre la facture) :



DATL

L'aide est destinée à participer aux frais d'adhésion, d'inscription, de licence, de cours.

Elle concerne également les frais engagés pour l'achat de matériel ou les frais d'équipement nécessaires à la pratique de l'activité.

Cette aide est plafonnée à **80 % du montant des dépenses de la famille dans la limite de 150 € par enfant et par an**, sous réserve des crédits disponibles.

Frais d'équipement ou de matériel nécessaires à l'activité (uniquement sur facture)

Nature des achats réalisés :

Montant des frais :

Justificatifs à fournir :

- Facture des frais d'équipement ou de matériel nécessaires à l'activité
- Facture de l'activité uniquement si la structure n'a pas de tampon



A lire attentivement

- Cet imprimé est à adresser à la Caf uniquement entre le **16 août et le 31 décembre** de l'année civile
- Tout dossier incomplet sera renvoyé pour un nouveau dépôt
- L'aide est versée directement à la famille
A titre exceptionnel, elle peut être versée à la structure, sur demande
- Si l'association applique un tarif préférentiel du fait du versement de la prestation de service CAF, la famille ne peut bénéficier de l'aide aux activités sportives ou artistiques

Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler à la Caisse tous les changements qui la modifieraient.

Certifié exact à le

Signature de l'allocataire :

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.114-13 du Code de la Sécurité sociale - Article 441.1 du Code pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès du Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales qui verse les prestations.



DATL